

Publié le 10 avril 2017.
Dernière modification : 1^{er} mai 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

HERMENIER, PLANTÉ & C^{ie}
association de [Georges Hermenier](#)
et de Amand Planté (ci-dessous)

1892.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1926)

MINISTÈRE DES COLONIES.
CABINET DU MINISTRE.
BUREAU DU CABINET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Paris, 11 août 1923

LÉGION D'HONNEUR
Grade de chevalier

M. Planté, François, *Amand*, Henri.
Né le 7 avril 1863 à Paris.
Entrepreneur de travaux en Indochine.

SERVICES MILITAIRES

Réformé le 12 juin 1885 par la commission spéciale de la subdivision de Dunkerque pour surdit  due   une otite chronique avec l sions internes.

SERVICES CIVILS

Est arriv    Saigon en mai 1884 et, fin juillet de la m me ann e, au Tonkin (un des premiers colons   cette  poque). A ouvert la m me ann e, pour son compte personnel, un comptoir d'importation de produits divers.

S'associe, en 1892, avec M. Hermenier pour s'occuper d'adjudications, entreprises et travaux divers.

Sous la raison sociale « Hermenier et Plant  » obtiennent les adjudications, travaux et concessions suivantes :

Adjudicataires de la fourniture du ballast n cessaire   la ligne de chemin de fer de Phu-Lang-Thuong   Shui-Ghan en 1892.

Obtiennent la construction et la concession de l'entreprise de l' clairage  lectrique des villes de Haiphong et de Hanoï aux termes d'un contrat en date du 12 avril 1892 pour Haiphong et du 6 d cembre de la m me ann e pour Hanoï.

La société Hermenier et Planté participe à l'entreprise d'importants travaux de constructions de blockhaus, casernes et fortins sur la ligne de chemin de fer Phu-Lang-Thuong-Langson (1893).

Démolition de la citadelle d'Hanoï et construction d'un mur d'enceinte en 1894.

Adjudicataires de la construction et de la concession de l'usine élévatoire des eaux de la ville de Saïgon en 1896.

Adjudicataires également de la construction et concession de l'usine élévatoire des eaux de la ville de Cholon (1896).

Adjudicataires de la construction et concession des services des eaux et d'éclairage électrique de Pnom-Penh (1897).

Participation au rachat de la concession d'éclairage électrique de la ville de Cholon (1908).

Participation au rachat de la Compagnie concessionnaire de l'éclairage électrique de la ville de Saïgon (1909).

Depuis l'arrivée de M. Planté en Indochine à ce jour (soit plus de 38 ans), nombreuses ont été les participations prises dans des fournitures diverses et installations d'eaux et électricité en collaboration avec son associé dans les provinces de Thudaumot, Cantho, Baria, Mytho, Cap Saint-Jacques, Giadinh, Biênhoà, ainsi que des installations élévatoires pour divers établissements militaires ou hospitaliers et pour de nombreux particuliers.

Par suite de ces nombreuses affaires, M. Hermenier et Planté ont monté trois importantes sociétés :

— la [Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine](#), actuellement au capital de 10.000.000 de fr. ;

— la [Société indochinoise d'électricité](#) au capital de 2.800.000 fr. ;

— La société [L'Énergie électrique indochinoise](#) au capital de 10.000.000 de fr.

MM. Hermenier et Planté sont actuellement administrateurs délégués de ces sociétés.

M. Planté — un des plus anciens colons du Tonkin, arrivé au commencement de la conquête (en mai 1884) — occupe une situation industrielle très importante.

Le ministre des colonies certifie qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Planté permet son admission dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1926)

Deuil. — Un câble de Paris vient d'apporter la triste nouvelle de la mort de M. Planté, fondateur et ancien administrateur de la Société indochinoise d'électricité et de la Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille, à la Société indochinoise d'électricité, aux amis nos bien sincères condoléances.
